



Renseignement contrat cdd

Par **sylvie57**, le **14/01/2015** à **09:54**

Bonjour ,

Je suis OPQ (ash) depuis 3 ans dans un hôpital public j'ai déjà plus de 14 contrat en cdd et je passe de 2 mois a 6 mois et je repasse a 1 mois etc...pour toujours le motif renfort
Ma première question on t il le droit de faire cela?

ensuite je suis 3 ans dans le meme service sur un poste a 50% et un poste de 75% était disponible j'ai fait ma demande pour l'avoir et hors une fille qui sa maman travail au ressource humaine a u le poste et pour temps elle venait d'arriver dans mon service et n'avais que 8/9 mois de service dans les autres service
Ma deuxième question on t il le droit ?

Je voudrais savoir si je peut avoir recourt ?

Merci de votre réponse

cdlt

Par **moisse**, le **14/01/2015** à **11:01**

Bonjour,

[citation]Ma première question on t il le droit de faire cela?

[/citation]

Oui dans la limite de 6 ans consécutifs.

[citation]Ma deuxieme question on t il le droit ?

[/citation]

Oui, seuls les fonctionnaires ont des droits de priorité sur les disponibilités.